



**ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE
DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Personne morale constituée en 1986, sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III^e partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

Fondateur et président honoraire : Robert Auclair

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASULF
POUR L'ANNÉE 2014**

Table des matières

Introduction.....	3
Administration	3
Interventions	5
GROUPE D'INTERVENTION	5
LES MÉDIAS	6
Site Internet.....	7
Le Bulletin	8
Relations extérieures.....	8
ASSOCIATIONS.....	8
IMPÉRATIF FRANÇAIS	8
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC	9
DOCUMENTATION.....	9
Les ressources financières.....	9
Conclusion	10

Introduction

L'assemblée générale annuelle se tient deux ans après l'intronisation d'un gouvernement qui a nommé de nouvelle manière la responsabilité de la ministre avec laquelle l'Asulf entretient des relations administratives. Celle-ci est responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française. On a mis ainsi l'accent sur des mesures concrètes, prosaïques et quotidiennes plutôt que d'envisager des modifications à la Charte de la langue française. L'Asulf s'est toujours appuyée sur cette dernière et a toujours tenu pour acquis que les démarches en faveur d'une langue de qualité se justifient plus facilement dans un contexte où la langue est protégée et que l'État en fait la promotion.

La ministre Hélène David nous a tout de même adressé une lettre pour nous exprimer son appréciation et nous octroyer une subvention. L'Asulf est reconnue ainsi par le gouvernement. À l'occasion de l'arrivée d'une nouvelle présidente à la tête de notre association, la haute direction de l'Université Laval a tenu à reconnaître que cette diplômée s'engageait dans une activité d'une importance capitale pour notre société, activité susceptible de servir de modèle à la génération montante. C'était reconnaître la pertinence de notre association.

Les douze derniers mois de l'Asulf ont été marqués par la continuité et la permanence de la mission de base, celle définie et précisée dans ses statuts votés en 1986 : d'abord, contribuer à la promotion et au développement de la langue française, ensuite, surveiller la qualité des communications de l'État, des organismes gouvernementaux, municipaux, scolaires, etc. L'Assemblée générale de mai 2014 le rappelait d'ailleurs par sa suprême recommandation :

Que l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (Asulf) travaille prioritairement avec les institutions qui se sont donné des moyens pour améliorer la qualité de la langue : les médias, l'Administration québécoise, la Société Radio-Canada, l'Administration canadienne et l'Administration municipale.

L'année a été marquée par plusieurs réalisations s'inscrivant dans le droit fil du premier quart de siècle de l'Association. On pense d'abord aux diverses interventions faites auprès des usagers et des usagères, aux entreprises diverses de communication par les médias, puis à la publicité de nos actions par notre site Web et notre bulletin, à nos relations avec des groupes actifs dans notre domaine, et enfin, au quotidien administratif et pécuniaire. Voici donc une synthèse des activités de 2014.

Administration

L'assemblée générale est souveraine, cela va de soi. Elle s'est réunie la dernière fois, à Montréal, le 14 mai 2014. Une réunion d'information a été tenue à Québec au cours de la semaine suivante. Les conférenciers invités étaient le démographe Charles

Castonguay, auteur d'une récente étude de la dynamique des langues au Québec et le démographe retraité du Conseil supérieur de la langue française, Michel Paillé, qui nous a présenté les résultats de ses recherches en démolinguistique.

L'administration quotidienne relève du conseil d'administration et du bureau. Ce dernier est composé de Léone Tremblay et de Pierrette Vachon-L'Heureux d'une part et de Christian Hébert et de Gaston Bernier d'autre part. Le groupe ne s'est pas réuni en 2014.

Pour sa part, le conseil est formé des membres du bureau et de France Salvaille, Alain Bélanger, André Breton, Jean-Guy Lavigne, Louis Le Borgne et Gilles Levasseur. Le président fondateur Robert Auclair se joint habituellement au conseil d'administration. Au cours de l'année, Gilles Levasseur a été dans l'impossibilité de participer aux réunions du conseil d'administration.

Les mandats de six élus viennent à échéance cette année : ceux de Pierrette Vachon-L'Heureux, France Salvaille et Léone Tremblay d'une part et ceux de André Breton, Christian Hébert et Gilles Levasseur d'autre part. France Salvaille et Gilles Levasseur ont déjà indiqué qu'ils ne solliciteraient pas un nouveau mandat.

Au cours de l'année 2014, le conseil d'administration de l'Asulf s'est réuni le 23 janvier et le 8 mai avant l'assemblée générale. Depuis l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni le 18 septembre 2014, le 22 janvier 2015 et le 23 avril 2015.

L'ordre du jour est toujours chargé. Les réunions durent habituellement deux heures trente. Un certain nombre de projets sont repris d'une rencontre à l'autre à la recherche de volontaires susceptibles de développer certains projets à mener à bien (la féminisation des statuts, une activité pour marquer la semaine de la francophonie, le déploiement des interventions en régions, etc.). La participation aux réunions du conseil est dynamique. Elle se renouvelle en intégrant la participation par Skype d'un membre se trouvant en France et la participation par téléphone d'un administrateur resté en métropole.

L'Asulf est couronnée par un comité d'honneur depuis 2012. Le comité est actuellement composé de sept membres : madame Madeleine Sauvé, ancienne grammairienne de l'Université de Montréal et messieurs Jean-Claude Corbeil, le père de l'aménagement linguistique au Québec, Fernand Daoust, ancien président de la FTQ, Robert Dubuc, linguiste et professeur, longtemps associé au service de Radio-Canada, Aimé Gagné, actif en matière de francisation à l'Office de la langue française, Jean-Denis Gendron, professeur de linguistique et Pierre Martel, autrefois professeur à l'Université de Sherbrooke, ancien président de l'Association des linguistes du Québec (AQL) et ancien président du Conseil de la langue française associé étroitement à la réalisation du dictionnaire USITO.

Interventions

Les interventions de l'Asulf sont de plusieurs types : il y a les remarques adressées à un particulier ou à une entreprise; il y a celles qu'on diffuse à de multiples correspondants ; il y a des mémoires présentés à des commissions ou à des organismes de l'État; il y a la diffusion de chroniques sur les ondes et, possiblement, dans des journaux; il y a la publication de fiches de la série *Mieux dire* et les capsules linguistiques préparées à l'intention des internautes.

Les interventions épistolaires portant sur des mots et des expressions ont été nombreuses au cours des douze derniers mois. Le président fondateur de l'Association reste très actif en la matière, ayant soumis plusieurs centaines de messages. Certains d'entre eux sont adressés à de nombreux destinataires. Monsieur Raymond Gagnier fait un travail similaire à partir de Montréal. Les interventionnistes adressent également des remarques à des hommes ou des femmes politiques, à des journalistes, à des administrateurs et à des administratrices. Règle générale, ils utilisent le canal électronique mais il y a aussi des témoignages d'interventions orales ou téléphoniques. Tous les moyens sont bons pour intervenir auprès des usagers et des usagères. On peut entrevoir le recours éventuel à plusieurs autres types d'intervention; les écoutes systématiques en direct ou en différé, la lecture de journaux régionaux ou nationaux, le ratissage par domaine et bien d'autres encore.

GRUPE D'INTERVENTIONS

Le groupe d'interventions de l'Asulf, constitué en 2012, s'inspire d'un vadémécum qui a circulé et dans lequel des orientations générales ont été formulées et reformulées à plusieurs occasions de discussion sur les nombreuses méthodes d'intervention. Les démarches individuelles sont à l'honneur. Le groupe se compose actuellement de treize membres : Robert Auclair, Alain Bélanger, Gaston Bergeron, Gaston Bernier, Jean-Pierre Bourdeau, Yvon Delisle, Marcel Fourcaudot, Raymond Gagnier, Roger Garneau, Pierre Lincourt, Danielle Langelier, Mario Paradis et Pierrette Vachon-L'Heureux. Quelques domaines de spécialité ont été identifiés à partir de la compétence linguistique des membres qui deviennent ainsi des personnes ressource : les anglicismes, la langue du droit, la féminisation, la nouvelle orthographe, la dialectologie, la langue traditionnelle et la toponymie.

Les membres se sont réunis à deux reprises au cours des douze derniers mois : le 10 octobre 2014 et le 10 avril dernier. Une première réunion avait eut lieu le 28 novembre 2013. Un palmarès des dossiers à cibler a été déposé. On propose les dossiers suivants : chef exécutif (chef), valet parking (voiturier), vente (solde), Boxing day, bon matin, Radio-Canada Première, saut-de-mouton, payeur de taxes (contribuable), prime de départ (indemnité), deuxième meilleur, ajouter l'insulte à l'injure, mettre l'épaule à la roue, puis-je vous aider?, référer, régulier, certificat-cadeau, civique et facture (addition). Des cibles à privilégier.

LES MÉDIAS

LA RADIO

La présidente propose encore cette année, sa chronique intitulée *Le mot juste*, au nom de l'ASULF à CFIM, la radio des Îles-de-la-Madeleine, le son de la mer. Pierrette Vachon-L'Heureux est à l'antenne aux deux semaines les jeudis matin dans le cadre de l'émission du matin très écoutée, *Allez hop!* La promotion de l'Association est solidement assurée par cette intervention. Les cibles visées par le groupe d'interventions de l'Asulf sont déclarées de manière précise et amplement commentées. L'Asulf enrichira de ces entrevues menées par madame France Arsenault le matériel présenté aux internautes sur le site Web à son retour. Un premier CD offert par CFIM contenant toutes les chroniques de 2013 est en attente de téléchargement depuis un an.

LES JOURNAUX

Le Service de francisation de la FTQ a publié deux articles signés du président de l'Asulf dans les deux plus récentes livraisons de *Travailler en français*. Le semestriel publicise pour l'occasion l'adresse du site Web de l'Association.

Le projet d'offrir des capsules à des journaux régionaux à la grandeur du territoire est toujours au programme. Nous sommes à la recherche d'un animateur ou d'une animatrice.

RÉSEAUX SOCIAUX

Un autre chantier est ouvert, à titre expérimental. Le vice-président présente régulièrement de courts entrefilets sur des questions de langue sur sa page Facebook depuis la fin de 2012. En 2014, il aura rédigé de 200 à 250 entrefilets. Le corpus doit actuellement en compter près de 500. Les sujets abordés sont variés : la prononciation de mots étrangers, les manchettes françaises des journaux, le repérage des fautes occasionnelles, des fautes répétées et des mauvaises habitudes de nos journalistes. Un index des nombreux sujets abordés a été dressé et la possibilité de publier les entrefilets.

Quelques exemples d'interventions typiques

Minuit, chrétiens

Une faute se répand en toute innocence : celle de Minuit chrétiens. Comment l'expliquer. Il faut savoir que ce n'est pas le minuit qui est chrétien, mais c'est le minuit qui interpelle les chrétiens, ce qui donne tout son sens à ce titre de « Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle... ». La façon d'écrire le titre témoigne d'un flottement dans l'interprétation du message!

Vendredi fou

Le travail de l'Asulf sur les noms de fête est soutenu. Dans la suite du dossier de « vente » et « solde », plusieurs noms anglais venus des États-Unis collent aux fêtes liées au commerce. Dans l'affichage, les commerces témoignent de leur intérêt pour les noms français des fêtes. Les interventions semblent efficaces et les propositions faites sont souvent adoptées. Cette année, le vendredi fou a été plus souvent célébré que le vendredi noir selon certains!

Circulaire

Il y a place dans la langue pour le mot circulaire pour désigner une lettre, en plusieurs copies, distribuées aux membres d'une association, d'un syndicat, ou encore d'une lettre administrative distribuée dans un service. Mais, l'emploi extraordinairement fréquent du mot « circulaire » au sens de brochure, cahier ou dépliant publicitaire n'a pas sa raison d'être. Cet emploi provient en partie de la campagne de gestion de la publicité lancée par le ministère de l'environnement et soutenue par la Ville de Québec. Les collants utilisés pour décourager la distribution de la publicité dans tous les foyers a répandu cet usage fautif du mot.

Saut-de-mouton

Cette intervention vise depuis plusieurs années à proposer l'emploi du terme « saut-de-mouton » pour remplacer le terme « viaduc » utilisé fautivement au Québec. Une correspondance avec la Maison Larousse tend à comprendre l'évolution qui a mené les lexicographes à retoucher la définition du terme technique et à en limiter l'emploi au domaine ferroviaire. Le terme approprié pour le domaine routier serait le terme proposé par les ingénieurs du ministère du transport, soit « pont à étage » ou encore « pont routier ». La commission de terminologie de l'Office québécois de la langue française se penche sur le dossier.

Site Internet

Le comité du site Web de l'Association est présidé par Alain Bélanger et composé de Cendrine Audet, Gaston Bernier, Christian Hébert et d'une collaboratrice, Danielle Langelier. Le comité s'est réuni le 28 mai et le 27 août 2014. Le site a été piraté en juillet. Depuis ce temps, le site est inaccessible aux internautes.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 22 janvier 2015, le vice-président a proposé qu'un appel soit fait aux membres du conseil d'administration afin de former une cagnotte de 2000 \$ destinée au financement de la rapide remise en ligne du site Internet de l'Asulf. La proposition a fait consensus. La contribution de chacun pouvait signifier une moyenne de 200 \$ et visait la remise en ligne immédiate du site. En principe, le montant serait remboursé aussitôt que la subvention du Secrétariat à la politique linguistique serait remise à l'Association. La cagnotte de 1200 \$ n'a pas permis de démarrer les travaux au cours de la période d'attente de la subvention. La subvention de 7000 \$ a été annoncée le 10 février 2015 et effectivement reçue au cours du mois de

mars. Le comité du site Web entreprend maintenant l'étude des projets soumis par les fournisseurs de services sollicités.

Le Bulletin

À la suite du sabotage du site Internet de l'Association, le bulletin d'information *L'Expression juste* a été, au cours de la dernière année, le seul instrument mis à la disposition des membres et du public pour faire la diffusion et la promotion de nos actions. Grâce au remarquable travail de notre éditeur Gaston Bernier, le bulletin a pris la relève de la diffusion de l'information. Les livraisons sont datées de juin, de septembre, de décembre 2014 et de mars 2015. Le rythme est soutenu depuis 2008. La livraison la plus récente en était la soixantième. La première est datée de février 1987.

Les quatre livraisons de l'année contiennent environ cinquante articulets qui prennent différentes formes : des éditoriaux, les succès de l'Association, les démarches entreprises, les convocations, les nouvelles, etc. La majorité sont l'œuvre de l'équipe de la rédaction composée de Robert Auclair, Gaston Bernier et Pierrette Vachon-L'Heureux. D'autres sont signées par des membres : ainsi, H. Auclair, A. Bélanger et G. Tittley. Ces rédacteurs et rédactrices, habituels ou occasionnels, sont fort bien appuyés par Léone Tremblay et son groupe qui assure la relecture et la révision et soigne le graphisme de la publication.

Le trimestriel est expédié en priorité aux membres de l'Association, cela va de soi, habituellement sous sa forme numérique mais aussi sous sa forme imprimée à ceux ou celles qui le désirent. Par la suite, il est transmis aux citoyens et aux citoyennes qu'une manchette ou un article pourrait intéresser. De même, le secrétariat le diffuse à un large lectorat composé de personnes amies, des parlementaires de l'Assemblée nationale, des journalistes d'entreprises de presse ou de médias électroniques. Habituellement, il est mis à disposition des internautes sur le site, silencieux pour le moment.

Une table alphabétique cumulative facilite la consultation de la collection des livraisons parues depuis 1987. La table alphabétique 1987-2014 couvre les 59 livraisons passées. On peut en obtenir une copie électronique au secrétariat.

Relations extérieures

ASSOCIATIONS

En mai 2013, l'assemblée générale a entériné la volonté d'échanger des adhésions entre associations sœurs et d'éviter ainsi des frais plus ou moins onéreux avec des associations québécoises telle Impératif français ou avec des associations européennes ou autres telles l'Association Avenir de la langue française, l'Association Francophonie Avenir et l'Alliance Champlain de la Nouvelle-Calédonie.

IMPÉRATIF FRANÇAIS

L'Asulf a de nouveau offert une des bourses distribuées par Impératif français à l'occasion de la Francofête le dimanche 22 mars 2015. L'événement comprend la remise

du Prix de la relève Gaston-Lallement à des élèves de l'Outaouais et du Prix Coup-de-cœur aux participants du concours de poésie Impératif français « 274 millions de francophones, et moi ». La bourse subventionnée par l'Asulf a été offerte à Jesse Schnobb, une lauréate 2015 du concours de poésie, pour son poème publié sur le site d'Impératif français, *À la recherche de l'écholocation verbale*.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC

Le prix de l'ASULF a été institué cette année grâce à une étroite collaboration avec la Société historique de Québec. Le conseil d'administration a déposé une résolution le 22 janvier 2015 pour instituer ce prix. Le concours d'écriture historique organisé par la SHQ depuis huit ans maintenant connaît un grand succès auprès des enseignants et des élèves des écoles secondaires de la grande région de Québec. Cette activité est encouragée par la Commission de la Capitale Nationale et par la Ville de Québec. Le maire accueille les gagnants et les gagnantes dans le salon de l'Hôtel de ville et la remise des prix a lieu à l'Observatoire de la Capitale. L'histoire de la ville de Québec est à l'honneur dans cette activité, et cette histoire se raconte en français. C'est pourquoi la SHQ accueille chaleureusement l'institution du prix de la qualité de la langue écrite, celui de l'Asulf. Une bourse de 100 \$ a été offerte au gagnant Ludovic Leclerc, élève de Martin Bélanger du collège des Compagnons de Cartier à la suite de l'évaluation faite par le jury de l'ASULF composé de la présidente et de deux membres, Cendrine Audet et Danielle Langelier, lors de la remise des prix le dimanche 26 avril 2015.

DOCUMENTATION

L'Asulf tâche de faire connaître à ses membres les revues françaises préoccupées de la défense de la langue et de son rayonnement. Le site du Trésor de la langue française et celui de l'Académie française ont été présentés afin de faire connaître les ressources langagières à la disposition de tous et toutes sur Internet. L'Association ne cesse de faire découvrir les ressources linguistiques susceptibles d'encourager les recherches qui répondent aux interrogations des membres en matière de français. L'Asulf communique avec des auteurs d'ouvrages de consultation afin qu'ils en enrichissent des passages de leurs guides ou dictionnaires. L'avis des spécialistes est important pour les défenseurs de la qualité de la langue. Ils fournissent le socle aux interventions des membres.

Les ressources financières

L'Asulf, pour réaliser ses interventions et poursuivre ses activités, compte sur trois ou quatre sources de revenus : l'aide de l'État, les cotisations et les dons de ses membres et le local et les services fournis à titre gracieux par le Fonds de solidarité de la FTQ.

Année après année depuis la création de l'Asulf, le Secrétariat à la politique linguistique verse une subvention qui a varié de 6 000 \$ à 10 000 \$. Celle de l'année 2013 nous est parvenue en 2014. Dans sa lettre du 19 février 2015 madame Hélène David nous a fait parvenir une subvention au montant de 7 000 \$ pour la réalisation du projet « La langue numérique » que nous avons déposé à la demande du Secrétariat.

La représentation nationale est également sollicitée depuis de nombreuses années. Les députés ont des crédits discrétionnaires qui sont avant tout destinés aux circonscriptions. Au cours des douze mois du rapport, sept parlementaires seulement ont versé une subvention à l'Association. L'austérité étant de rigueur, plusieurs ont refusé notre demande. Les dons constituent un témoignage des députés envers la qualité de la langue et ils aident l'Association à effectuer des interventions douze mois par année.

La principale source de revenus reste les cotisations des membres. Au cours de 2014, 207 membres individuels ont versé 10 465 \$ et 15 personnes morales, près de 1 750 \$. On constate que les premiers versent près de 50 \$ en moyenne, alors que le montant de base exigé est de 30 \$. Cela est à souligner et on se doit de remercier ces adhérents qui vont au-delà de ce que l'Asulf propose. Les personnes morales (entreprises, syndicats ou associations), ont versé une cotisation moyenne de 115 \$ alors que le montant proposé est de 100 \$.

Au titre des adhésions et des renouvellements, l'Association remercie une membre du conseil, madame France Salvaille, qui s'est de nouveau chargée en 2014 de coordonner les rappels à faire auprès des adhérents qui avaient négligé de verser leur écot après les quatre premiers mois d'exercice. Jean-Guy Lavigne et Louis Le Borgne sont aussi associés à cette activité de recrutement. Nous les en remercions.

L'Asulf profite de l'hospitalité du Fonds de Solidarité de la FTQ depuis maintenant six ans. Le local mis à notre disposition sert de siège social et de lieu de travail de groupe. L'Association profite aussi des salles de réunion et de divers services. L'apport de l'organisme n'est pas comptabilisé, mais il constitue dans les faits une importante contribution au fonctionnement de l'Association.

Conclusion

Sous la conduite de sa nouvelle présidente, l'Asulf continue de vivre, de travailler, de sensibiliser les locuteurs et les locutrices, les scripteurs et les scriptrices au bon usage et à l'importance de la qualité de la langue française au Québec. L'Association n'est pas suffisamment connue et utilisée par les citoyens et les citoyennes particulièrement à Montréal et en région. À Québec, l'Association s'est bien installée. Ailleurs, nous sommes encore réduits à expliciter le sigle de manière à déchiffrer le message. On comprend ainsi que certains craignent encore d'ouvrir le débat sur la qualité de la langue alors que nous en faisons le sujet de tous les jours. Parlons-nous dans le désert? Peut-être y aurait-il lieu d'unir nos discours pour être mieux entendus. Les éditoriaux de *L'Expression juste* rappelaient qu'il faut combattre l'indifférence envers la qualité de la langue et s'engager pleinement dans l'aventure de parler français en Amérique du Nord.

Le travail ne manque pas. Le français progresse. La discussion sur la qualité de notre français doit se faire. Les auditeurs et les auditrices des postes de télévision et de radio relèvent quotidiennement des anglicismes; on en trouve aussi dans les journaux. Les Administrations, les entreprises, les publicitaires en laissent passer sans broncher. La

créativité lexicale nous fait défaut. Les nouveautés étrangères exercent trop d'attrait sur nos entrepreneurs et nos commerçants. Aussi peut-on imaginer les efforts qu'il reste à faire, le discours à tenir, haut et fort. Se donner les moyens financiers, multiplier les adhésions, animer nos membres, leur donner les instruments qu'il faut pour intervenir et améliorer nos entreprises de diffusion et faire aimer notre langue par tous les moyens.

Et puis, il faut que l'Asulf se préoccupe de l'intérêt de l'État pour la langue. Rappelons que l'Asulf propose toujours que l'Office québécois de la langue française relève de l'Assemblée nationale afin de placer la responsabilité de l'application de la Charte et de la promotion et la protection de la langue à l'abri des aléas du politique. La langue est l'affaire de tous et toutes.

Les réalisations de l'Asulf reposent évidemment sur l'ensemble des membres de l'Association, et plus particulièrement sur les membres du conseil d'administration. Aussi m'est-il agréable, à la fin de cette première année de présidence, de remercier mes collègues du conseil, en particulier le vice-président à qui je dois mon agréable apprentissage des us et coutumes de l'Asulf. Merci aussi à notre administrateur venu se joindre à nous l'année dernière, monsieur Louis Le Borgne, qui découvre notre administration et s'engage résolument dans l'action. Un grand merci aussi à madame la secrétaire, fidèle adhérente de l'Asulf, et à monsieur le trésorier et aussi aux autres membres, ceux et celles qui interviennent dans l'esprit de notre président honoraire, les membres qui se préoccupent du site Web et les membres qui s'adonnent à la révision tant des textes mis en ligne que de ceux destinés au bulletin ou à nos publications.

Grand merci également aux deux collaboratrices du secrétariat, mesdames Andrée Champagne et Marie-Hélène Hébert, et à leurs homologues de la FTQ. On ne saurait oublier les autorités du Fonds de Solidarité de la FTQ qui nous sont d'un soutien indéfectible.

Merci à tous et à toutes!

Avril 2015